



Comité Technique d'Établissement ASP du 21 juin 2016



Etaient présents pour la direction : S Le-Moing/ V.Claudon//OLacombe/M.Berre/B.Dibert
Pour les OS :
CFTC-MAE/EFA-CGC : MG Cantayre/ F Cayssials
CFDT: S Sallen/ H. De Ricquensen
FSU : P Dubois /J Piteux
CGT : C. Ratheau/S. Felipe Da Silva/L.Bouger

1) Ouverture de séance

L'alliance CFTC-MAE/EFA-CGC a accepté d'être secrétaire de séance.

Le PV du CTE précédent a été approuvé et une note sur l'organisation des CTL dans le cadre de la réforme territoriale y a été rajoutée.

La CGT indique avoir transmis hier un courrier à la direction générale concernant des difficultés dans les méthodes et la finalité du dialogue social à l'ASP.

2) Les sujets d'actualité

2 -1) le domaine agricole premier pilier

Retard campagne 2015, échéances au 15 octobre 2016. La campagne 2016 ne pourra donc se finir avant le premier semestre 2017, ce qui laisse espérer que la campagne 2017 puisse enfin se dérouler dans des délais normaux.

Retards entre autres liés à la révision du RPG, à la refonte des outils pour coller à la réforme de la PAC. Vigilance et pilotage serrés concernant l'ICHN (le prestataire prépare un outil complexe qui sera prêt pour septembre ou octobre.)

Le coût financier des avances aux bénéficiaires réalisées par l'ASP est très faible. En effet les avances ont pu être réalisées en partie grâce à des emprunts de l'Etat auprès des banques à des taux négatifs !

Contrôles : visites prorata, 90% réalisé sur un total de 29000.

Surfaces : démarrage décalé fin mai, volume habituel de 5 %.

La CGT dénonce une note RH non légale sur le temps de travail et la pression mise aux contrôleurs. La FSU dénonce aussi de nombreux problèmes de management.

2 -2) le domaine agricole second pilier

Retard sur la mise en œuvre du PDR 2014-2020. 28 programmes régionaux à développer. Un rééquilibrage des missions entre les DR et le siège est nécessaire selon les OS.

La CTC-MAE relève un problème général dans le domaine agricole en effet aucune information ne redescend dans les directions régionales. Il n'y a pas de mot d'ordre donné aux équipes pour répondre aux bénéficiaires quant aux retards pris dans les paiements. C'est l'image de notre établissement qui est en jeu et les agents ressentent une perte de sens dans leur travail. Le manque de cadrage concerne aussi les premiers paiements du RDR 3 pour lesquels les consignes ne sont pas claires et les questions posées

restent sans réponse. Le PDG répond que, suite à des changements, tout est maintenant mis en œuvre pour pallier ces problèmes.

2 -3) Embauche PME

Une réussite selon la direction avec un outil disponible rapidement. Fin juillet un nouvel outil permettra une plus importante dématérialisation avec une seule étape au lieu de deux. Les moyens sont disponibles, seule la moitié de l'enveloppe a été utilisée.

Les OS dénoncent une situation qui sur le terrain est loin d'être idyllique.

2 -4) La rémunération des stagiaires de la formation professionnelle:

La direction souhaite accélérer le déploiement de DEFI et généraliser la méthode LAMETIS pour effectuer des gains de productivité car « il n'est pas question de maintenir cette action à n'importe quel prix. . ».

La direction a en outre repoussé la demande de l'EFA-CGC de revoir certains critères du calcul comptable qui ont amené à l'estimation du déficit annoncé de 4 millions d'euros qui lui semble surestimé.

Les points de l'ordre du jour :

Plan triennal handicap

L'ASP souhaite signer une convention avec le FIPHP pour maintenir dans l'emploi et insérer les personnes handicapées pour atteindre le taux de 6% d'emplois obligatoires. L'ASP a atteint en 2015 un taux d'emploi de 4%. Un référent handicap sera embauché. L'Alliance CFTC-MAE et EFA-CGC demande une implication locale forte par le biais de référents handicap sur chaque site. Il est souhaité un suivi sous forme de tableau de bord avec précision des intervenants pour chaque action ciblée afin d'évaluer les moyens à mettre en œuvre.

Nouvel organigramme MGSSI.

Il vise à mettre en place une informatique agile en mode projet en regroupant au sein d'une même Mission de Gouvernance et de Sécurité des Systèmes d'Information les secteurs gouvernance, contrôle qualité et sécurité informatique.

Sujet soumis au vote : 3 abstentions CGT. Autres OS votent pour.

Projet de décret CHSCT Arborial

L'intégration de l'ONF dans l'immeuble Arborial impose la validation d'un nouveau texte.

Sujet soumis au vote : Vote pour de toutes les OS

Bilan social 2015 :

Le SG présente un comparatif avec bilans des années 2005, 2010

On peut remarquer :

Une forte disparité entre les salaires moyens hommes 3049 € et femmes 2260 €.

Un fort vieillissement de la population avec un âge moyen à 47 ans

Une hausse de l'absentéisme (explicable en partie par le vieillissement de la population)

Une augmentation du poids relatif du siège (33%).

Nos OS constatent qu'une forte proportion de délégués régionaux (11) n'ont pas fait de formation en 2015 malgré la nécessaire sensibilisation aux RPS ou dans le cadre de la réforme territoriale et l'accompagnement au changement.

Les OS ont en outre relevé un certain nombre de coquilles ou d'erreurs de formulation qui auraient pu être évitées si le bilan leur avait été communiqué avant sa publication.

Statut d'emploi des directeurs ASP-FAM-Odeadom:

La direction a rajouté en dernière minute et soumis au vote la mise en place d'un statut Fonctionnel permettant à 54 cadres supérieur (36 à l'ASP) d'avoir un meilleur déroulé de carrière et des passerelles entre MAAF et établissements publics sur la base d'une égalité de traitement avec l'administration centrale. Même les cadres relevant du Statut unifié pourront prétendre à ce statut fonctionnel.

L'EFA-CGC-CFTC a voté pour les autres OS se sont abstenues.

Egalité homme-femme à l'ASP :

Nos OS souhaitent que les actions présentées afin de favoriser l'égalité homme-femme soient mises rapidement en œuvre suivant des délais précis. Elle dénonce les discriminations et les pressions ne permettant pas aux femmes d'accéder aussi vite que les hommes à des postes de responsabilité. Ainsi par exemple on leur impose des réunions à 17H, force est de constater qu'à l'ASP on ne connaît ni la charte des temps, ni les préconisations de qualité de vie au travail, ni l'articulation de la vie professionnelle et privée, ni les nouvelles théories de management....

Mutuelle référencée :

Après la traditionnelle présentation annuelle aux OS du bilan de la mutuelle référencée, les OS ont souhaité une meilleure diffusion de l'information.

Point médiation :

La nouvelle médiatrice Claudette Henoque (nommée en mai 2015) nous a présenté un rapport annuel 2015 très intéressant d'où il ressort une forte augmentation tant des saisines externe (22) qu'interne (16) ainsi qu'une progression du taux d'issue favorable (respectivement 63 et 75 %).

Nouvelle charte utilisateurs des SI:

Présentée par le RSSI cette nouvelle charte s'avère être une nécessaire mise à jour de l'ancienne charte utilisateur.

Nouvelle charte utilisateurs des SI:

Il en ressort un très grand nombre de recrutement de CDD : 636 depuis le début de l'année dont 343 pour les contrôles et 149 première embauche.

Vos élus au CTE ASP :

**Marie-Gaëlle CANTAYRE et Franck Cayssials
Olivier POUSSIN et Philippe MARCEL**

Prochain CTE :

20 septembre 2016 à Limoges

**Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1
tél 06 77 88 97 64
mél. efa-cgc@asp-public.fr**

**Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses
Etablissements
CFTC - MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex
tél 06 34 23 84 44
email. cftc-mae@asp-public.fr**